



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Marco Langlois de la susdite municipalité,

Séance extraordinaire sur le budget 2018

Qu'une séance extraordinaire sur le budget 2018 se tiendra à la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre le Sillon, 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;

Que cette séance extraordinaire débutera dès la levée de la séance ordinaire de décembre, le lundi 11 décembre 2017;

Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

Projet d'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018;
3. Adoption du règlement numéro 017-148 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2018;
4. Période de questions;
 - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget.
5. Levée de la séance

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce quinzième jour de novembre deux mille dix-sept.



Marco Langlois, g.m.a.
Directeur général/secrétaire-trésorier